

**GÉRALD CYPRIEN LACROIX**

par la grâce de Dieu et du Siège apostolique

**Archevêque de Québec**

et

**Primat du Canada**

**DÉCRET**

**de dissolution du Comité diocésain d'art sacré  
et du Comité du Patrimoine religieux  
et création du Comité diocésain du Patrimoine religieux et d'art sacré.**

CONSIDÉRANT que, par un décret en date 6 octobre 1992, Mgr Maurice Couture, s.v., archevêque de Québec, créait le Comité diocésain d'art sacré afin de conseiller l'Archevêque sur l'aspect liturgique et artistique des projets de construction, de veiller à la conservation des trésors artistiques, meubles et immeubles de l'Église de Québec, d'exercer une vigilance sur les aménagements facilitant les rites liturgiques et de voir à ce que des œuvres d'art inspirent l'exercice de la piété populaire sans nuire à l'action liturgique;

CONSIDÉRANT que, par un décret en date du 7 mars 2005, mon prédécesseur, monsieur le cardinal Marc Ouellet, alors archevêque de Québec, a créé le Comité diocésain du patrimoine religieux afin de l'assister par des recommandations, suggestions de partenariat, proposition de protocole ou d'entente au sujet des orientations à prendre en matière de patrimoine religieux qui est la propriété du diocèse ou de l'une des fabriques du diocèse de Québec;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel pour l'Archevêque de Québec de compter sur de tels comités pour l'exercice de sa charge pastorale et qu'à cette fin, le travail en un seul comité a été considéré comme un moyen plus approprié d'assurer ces objectifs;

CONSIDÉRANT que ces deux comités ont déjà eu l'occasion, depuis un certain temps, de travailler ensemble et d'expérimenter les bienfaits d'un travail coordonné autour d'une table commune et que, par résolution unanime en date du 31 janvier 2013, les membres de ces comités ont recommandé de constituer désormais un seul et même comité de travail et d'étude pour ces importantes questions;

En conséquence, en vertu de mon autorité ordinaire, après avoir reçu l'avis favorable de du vicaire général,

Je supprime et déclare supprimés le Comité diocésain d'art sacré et le Comité diocésain du patrimoine religieux;

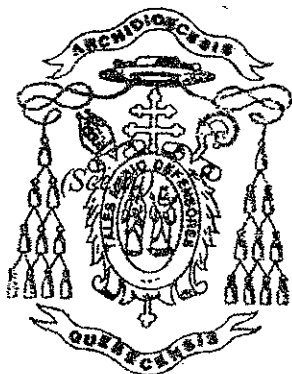
Je constitue et déclare constitué le *Comité diocésain du patrimoine religieux et d'art sacré* et je le place sous l'autorité immédiate du vicaire général du diocèse de Québec qui devra veiller à approuver les statuts et règlements de ce Comité.

Ce Comité aura les fonctions suivantes :

1. recommander à l'Archevêque les orientations et politiques en matière de patrimoine religieux, d'aménagement et de transformation des lieux de culte;
2. recommander les interventions et les projets de réaménagement des lieux de culte qui favorisent un art sacré, dont les qualités esthétiques et architecturales soutiennent le recueillement, la prière selon les normes liturgiques;
3. recommander à l'Archevêque des partenariats, des protocoles et des ententes en vue d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux catholique;
4. suggérer aux instances concernées diverses initiatives favorisant des activités de sensibilisation et de formation continue sur le patrimoine religieux, son usage dans la mission de l'Église et sa mise en valeur dans l'action pastorale de l'Église;
5. conseiller l'Archevêque sur les diverses mesures à prendre pour la connaissance et la conservation des trésors artistiques, meubles et immeubles de l'Église catholique de Québec;
6. donner un avis sur les conditions de la disposition des actifs immobiliers et mobiliers jugés excédentaires à la mission de l'Église diocésaine et de ses fabriques de paroisses;
7. sur demande, soutenir les Instituts de vie consacrée dans leurs démarches concernant l'avenir de leur patrimoine religieux;
8. à la demande de l'Archevêque, analyser et recommander des solutions en matière de patrimoine religieux et des lieux de culte.

Le présent décret entre en vigueur immédiatement.

Fait et signé à Québec, ce trentième jour du mois de mai de l'an deux mille treize, sous ma signature, celle du chancelier et sous le sceau de l'Archidiocèse de Québec.



*Gérald C. Lacroix*  
† Gérald Cyprien Lacroix  
Archevêque de Québec

*Jean Tailleux*  
Jean Tailleux, ch.t., v.é.  
Chancelier

COPIE CONFORME  
PAR *Jean Tailleux v.é.*  
DATE *10 juin 2013*